

Disparités entre les travailleurs du Québec en matière d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail



ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DANS LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES

Janvier 2020

Sommaire

Mise en contexte	2
Questions d'enquête et variables utilisées	4
Analyses	6
Résultats	6
Discussion	12
Conclusion	17

Messages clés

Suite à un examen de la littérature scientifique, il apparaît que de nombreuses études réalisées au cours des dernières décennies ont indiqué que les travailleurs manuels présentent des prévalences d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail plus élevées que les travailleurs des autres catégories d'emploi. À notre connaissance, aucune étude ne s'est toutefois intéressée à ces questions en ce qui a trait à la population québécoise. Afin de produire un portrait actuel de la situation observée au Québec, la présente étude a comparé les travailleurs manuels aux autres travailleurs en matière de prévalence d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail, en fonction de diverses caractéristiques sociodémographiques (sexe, niveau d'éducation, revenu du ménage et niveau de défavorisation matérielle et sociale).

Les données utilisées proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2015-2016. Elles permettent d'identifier certaines dimensions sociodémographiques sur lesquelles les adultes travaillant dans un domaine d'emploi majoritairement manuel diffèrent de ceux travaillant dans un autre domaine en matière d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail. Les analyses effectuées à partir de ces données permettent d'émettre les constats suivants :

- Au Québec, la proportion de fumeurs actuels (quotidiens et occasionnels) est plus élevée chez les travailleurs manuels que chez les autres travailleurs (29 % c. 18 %), ceci autant chez les hommes (30 % c. 18 %) que chez les femmes (25 % c. 18 %).
- La proportion de fumeurs est particulièrement élevée parmi les travailleurs manuels ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (39 %) comparativement aux travailleurs manuels détenant au moins un diplôme d'études secondaires (de 21 % à 29 %).

- Au Québec, environ 22 % des non-fumeurs travailleurs manuels étaient exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail tous les jours ou presque, comparativement à 10 % des autres travailleurs.
- Selon la littérature, certaines conditions gagnantes peuvent favoriser le succès des interventions de renoncement au tabac auprès des travailleurs manuels. Ces conditions comprennent la dispensation de l'intervention sur le lieu de travail et le suivi sur place de la part des intervenants, l'établissement d'un partenariat avec l'employeur de même qu'une offre gratuite de thérapie de remplacement de la nicotine.
- Au Québec, une intervention combinant renoncement et prévention cible depuis 2017 les jeunes adultes de 18 à 24 ans fréquentant les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation aux adultes. Cette initiative, nommée Nico-Bar, représente actuellement la seule intervention au Québec s'adressant spécifiquement à ce groupe de population.

Mise en contexte

Bien que la dernière décennie ait été marquée par une baisse significative du tabagisme au Canada, certains sous-groupes de la population présentent une prévalence plus élevée d'usage de la cigarette. On retrouve parmi ceux-ci les travailleurs manuels, dont une forte proportion fait usage de tabac (Chaiton et Callard, 2019; Pirrie, McGrath, Lambraki et Pieters, 2012; Sorensen, Quintiliani, Pereira, Yang et Stoddard, 2009; Stonebridge et Bounajm, 2013; Syamlal, King et Mazurek, 2018) et est exposée à la fumée de tabac sur le lieu de travail (Holmes et Ling, 2017; Syamlal et coll., 2018; Wei, Bernert, Blount, Sosnoff, Wang et coll., 2016).

Les travailleurs manuels tendent par ailleurs à s'initier de manière plus précoce à l'usage du tabac, fument un plus grand nombre de cigarettes et présentent de plus faibles taux de renoncement au tabac (Elser, Falconi, Bass et Cullen, 2018; Syamlal et coll., 2018).

Les emplois manuels, aussi appelés métiers de cols bleus dans le monde anglo-saxon, font référence à un travail salarié, souvent routinier, où l'usage des mains et du corps, combiné à un effort physique soutenu, sont les composantes prédominantes pour accomplir les tâches demandées (Office québécois de la langue française, 2013). Ces métiers se pratiquent habituellement dans une usine, un chantier, un atelier ou tout autre lieu requérant ce type de travail (Office québécois de la langue française, 2013). Parmi la vaste gamme d'emplois pouvant être considérés comme manuels, on retrouve, à titre d'exemples non exhaustifs, les travailleurs de la construction, les travailleurs de la voirie et des services d'utilité publique de même que les travailleurs œuvrant dans une usine comme manoeuvre ou couturier(ère). Selon les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), environ 24 % de l'ensemble des travailleurs québécois exercent actuellement un métier de type manuel, soit environ un million de personnes.

Dans l'objectif d'alléger le texte, l'expression *travailleur manuel* est employée dans l'interprétation des résultats d'analyse afin de désigner les adultes œuvrant dans un des domaines suivants : transport, machinerie et domaines apparentés/ressources naturelles, agriculture et production connexe/fabrication et services d'utilité publique. Ce regroupement de travailleurs n'inclut pas la totalité des travailleurs manuels, une certaine proportion d'entre eux œuvrant dans un autre domaine professionnel, et n'est pas nécessairement similaire aux différents regroupements utilisés par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) ou par toute autre entité s'intéressant à la catégorisation des types d'emploi au Québec.

Usage de la cigarette chez les travailleurs manuels

Depuis quelques décennies, plusieurs recherches américaines dénotent que les travailleurs manuels ont des prévalences d'usage de la cigarette plus élevées que les travailleurs des autres catégories d'emploi. Les travaux de Sterling et Weinkam indiquaient déjà en 1976 que la prévalence du tabagisme était significativement plus importante chez les travailleurs manuels américains que dans les autres catégories d'emplois. Près de 20 ans plus tard, une tendance similaire a été identifiée malgré la diminution générale de la prévalence chez la population adulte (Nelson, Emont, Brackbill, Cameron, Peddicord et coll., 1994). D'autres études effectuées aux États-Unis, soit celle de Covey, Zang et Wynder (1992) et

celle de Ham, Przybeck, Strickland, Luke, Bierut et coll. (2011), sont parvenues à des constats similaires. Ham et ses collègues (2011) indiquent pour leur part que les travailleurs manuels œuvrant dans le domaine de la construction avaient une prévalence d'usage quotidien de la cigarette de 26 % comparativement à 15 % pour l'ensemble des autres occupations combinées.

Plus récemment, une étude américaine a permis de constater qu'entre 2014 et 2016, près de 25 % des travailleurs américains œuvrant dans le secteur de la construction avaient fumé la cigarette au cours de l'année précédente, étant ainsi deux fois plus susceptibles d'utiliser des produits du tabac combustibles ou sans fumée que l'ensemble des autres travailleurs réunis (Syamlal et coll., 2018). Les auteurs de l'étude mentionnent que l'insécurité quant au statut d'emploi, la dangerosité du métier exercé et la difficulté de concilier travail et famille contribueraient aux prévalences élevées, ce qui est corroboré par de précédentes études (Chin, Hong, Gillen, Bates et Okechukwu, 2012; Ham et coll., 2011).

La situation observée au Canada apparaît suivre une tendance similaire. En effet, des travaux effectués en 1998 indiquaient déjà une prévalence plus élevée d'usage du tabac chez les travailleurs manuels (43 %) par rapport à l'ensemble des secteurs d'occupation (28 %) (Gaudette, Richardson et Huang, 1998). Des travaux réalisés en Colombie-Britannique ont aussi révélé que les travailleurs manuels étaient plus susceptibles de fumer que les autres travailleurs, en plus de présenter des taux de renoncement au tabac significativement plus faibles (Dahlstrom et Ney, 2007). Enfin, Chaiton et Callard (2019) affirment que la prévalence de l'usage de la cigarette chez les travailleurs canadiens dits « cols bleus » était de 30 % en 2013-2014, comparativement à 15 % chez les travailleurs dits « cols blancs ».

Exposition à la fumée de tabac chez les travailleurs manuels

En plus de présenter une prévalence de tabagisme systématiquement plus élevée que les individus évoluant au sein d'autres secteurs d'emploi, les travailleurs manuels sont aussi plus exposés à la fumée de tabac. Plusieurs études démontrent cette tendance, l'une d'entre elles ayant rapporté dès 1997 une disparité importante au niveau de l'exposition à la fumée de tabac entre les travailleurs américains exerçant un métier manuel et les autres travailleurs (Gerlach, Shopland, Hartman, Gibson et Pechacek, 1997). Gerlach et ses collègues (1997) mentionnent aussi que les travailleurs évoluant dans un milieu d'emploi permissif par rapport à la consommation de tabac sont plus enclins à minimiser l'importance d'être exposés à la fumée de tabac.

Plus récemment, une étude effectuée aux États-Unis a montré qu'il subsistait toujours un écart entre les travailleurs manuels américains et l'ensemble des travailleurs des autres emplois, bien que cet écart se soit amoindri au fil du temps (Wei et coll., 2016). Des mesures prises entre 2001 et 2010 auprès de 9 568 travailleurs ont en effet indiqué une importante réduction du niveau de cotinine retrouvé dans le sérum, et ce, autant chez les travailleurs du milieu de la restauration (-54 %), chez les travailleurs dits « cols blancs » (-40 %) et chez les travailleurs dits « cols bleus » (-32 %). Les auteurs dénotent que l'implantation quasi systématique d'environnements sans fumée dans les lieux de travail semble avoir grandement contribué à cette baisse, mais que l'application inégale de cette mesure en fonction des milieux de travail génère des écarts persistants (Wei et coll., 2016). Syamlal et ses collègues (2018) rapportent également que près de la moitié des travailleurs de la construction américains, qui représentent environ 6 % de la force de travail aux États-Unis, ont été exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail au cours des douze mois précédents, par rapport à 22 % des travailleurs évoluant au sein d'autres secteurs d'occupation. Enfin, une autre étude américaine se concentrant sur les jeunes adultes âgés de 18 à 26 ans a constaté une plus grande susceptibilité à être exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail chez les travailleurs manuels, quoique la majorité des participants ayant rapporté avoir été exposés travaillaient à l'extérieur (Holmes et Ling, 2017).

L'objectif de la présente publication est de comparer la prévalence d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail entre les travailleurs manuels et les autres travailleurs québécois, en fonction de diverses caractéristiques sociodémographiques. Les variables qui ont été considérées sont le sexe, le niveau d'éducation, le revenu du ménage et le niveau de défavorisation matérielle et sociale.

Questions d'enquête et variables utilisées

Les données utilisées proviennent du fichier maître de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2015-2016. Les données présentées concernent les adultes du Québec, excluant ceux du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Les autres personnes exclues de la couverture de l'ESCC comprennent les personnes habitant sur des réserves et dans d'autres établissements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes, les jeunes âgés de 12 à 17 ans demeurant dans des foyers d'accueil ainsi que les personnes placées dans des établissements (Statistique Canada, 2017). Les données ont été analysées de manière à permettre la comparaison des adultes exerçant une activité professionnelle de type manuel aux adultes se livrant à un autre type d'activité professionnelle.

Différentes variables ont été utilisées afin de rendre compte de l'usage de la cigarette et de l'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail chez les travailleurs québécois. Des variables de croisement de nature sociodémographique ont également été utilisées afin d'examiner la présence de disparités entre les travailleurs manuels et les autres travailleurs en matière d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail. Toutes ces variables proviennent de questions d'enquête qui sont présentées de manière spécifique ci-dessous.

Variables d'intérêt

USAGE DE LA CIGARETTE

L'ensemble des répondants ont été interrogés sur leur usage actuel de la cigarette. La question était formulée de la manière suivante : « Actuellement, fumez-vous des cigarettes tous les jours, à l'occasion ou jamais? (Tous les jours; à l'occasion; jamais) ». Une variable décrivant la consommation de plus de 100 cigarettes au cours de la vie a été utilisée afin de distinguer les anciens fumeurs des non-fumeurs. La question posée était : « Avez-vous fumé plus de 100 cigarettes (environ 4 paquets) au cours de votre vie? (Oui; non) ». Les répondants ayant indiqué avoir fumé plus de 100 cigarettes au cours de leur vie et ne pas fumer actuellement ont été considérés des anciens fumeurs, alors que ceux n'ayant pas fumé plus de 100 cigarettes et ne fumant pas actuellement ont été considérés des non-fumeurs.

EXPOSITION À LA FUMÉE DE TABAC SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Une question permettait de mesurer l'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail au cours du mois précédant l'enquête. La question était formulée de la manière suivante : « Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, sur les lieux de votre travail ou de votre école? (Oui; non) ». Tous les répondants ne fumant pas actuellement, soit les anciens fumeurs et les non-fumeurs, ont été inclus dans les analyses se rapportant à la variable tirée de cette question d'enquête.

Variables sociodémographiques

OCCUPATION

Une variable dérivée indiquant le groupe professionnel des répondants a été utilisée afin de déterminer leur catégorie d'emploi. Les groupes professionnels considérés étaient : 1) gestion; 2) affaires, finance et administration; 3) sciences naturelles et appliquées et professions apparentées; 4) secteur de la santé; 5) enseignement, droit, services sociaux, services communautaires, services gouvernementaux; 6) arts, culture, sports et loisirs; 7) ventes et services; 8) métiers, transport, machinerie et domaines apparentés; 9) ressources naturelles, agriculture et production connexe; 10) fabrication et services d'utilité publique. Les répondants n'occupant pas d'emploi au moment de l'enquête ont été exclus des analyses. La variable utilisée

dans les analyses regroupait les différentes réponses en cinq catégories en fonction des similitudes entre certains domaines d'occupation :

- Groupes 1 et 2 : gestion/affaires, finance et administration;
- Groupes 3 à 5 : sciences naturelles et appliquées et professions apparentées/secteur de la santé/enseignement, droit, services sociaux, services communautaires, services gouvernementaux;
- Groupe 6 : arts, culture, sports et loisirs;
- Groupe 7 : ventes et services;
- Groupes 8 à 10 : métiers, transport, machinerie et domaines apparentés/ressources naturelles, agriculture et production connexe/fabrication et services d'utilité publique.

Le groupe d'intérêt utilisé pour les analyses est formé des groupes professionnels 8, 9 et 10, qui sont composés à 83 % de travailleurs manuels (Institut de la statistique du Québec, 2016). Le groupe de comparaison est formé des groupes professionnels 1 à 7. Les données présentées réunissent donc les travailleurs des catégories de professions majoritairement manuelles, mais cela a pour effet d'exclure une certaine proportion des travailleurs manuels évoluant au sein des autres groupes. Selon les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (Institut de la statistique du Québec, 2016), un peu moins du tiers (32 %) de l'ensemble des travailleurs manuels du Québec se trouve dans les catégories 1 à 7, particulièrement dans le secteur de la santé (23 % des travailleurs sont des travailleurs manuels) et dans celui des ventes et services (20 % des travailleurs sont des travailleurs manuels).

Notons par ailleurs qu'on observe une forte concentration d'hommes dans le groupe d'intérêt (12 % de femmes et 88 % d'hommes), alors que le groupe de comparaison est pour sa part formé à 57 % de femmes et à 43 % d'hommes (Institut de la statistique du Québec, 2016).

SEXE

La question utilisée afin d'identifier le sexe du répondant était formulée de la manière suivante : « Est-ce que vous êtes de sexe masculin ou féminin? (Masculin; féminin) ».

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Le niveau de scolarité des répondants était déterminé par leur réponse à la question : « Quel est le plus haut certificat, diplôme ou grade que vous avez obtenu? (Sans diplôme d'études secondaires ou équivalent; diplôme études secondaires/certificat équivalence études secondaires; certificat ou diplôme d'une école de métiers; certificat/diplôme collège/Cégep/autre établissement non universitaire; certificat/diplôme universitaire au-dessous du niveau du baccalauréat; baccalauréat; certificat/diplôme/grade universitaire au-dessus du baccalauréat) ». La variable utilisée dans les analyses regroupait les différentes réponses en quatre catégories, soit sans diplôme, diplôme d'études secondaires, diplôme d'études professionnelles ou diplôme d'études collégiales, diplôme d'études universitaires.

REVENU DU MÉNAGE

Une variable dérivée détaillant le revenu annuel total du ménage avant impôts et autres déductions a été utilisée. La variable comporte 15 catégories de revenu, allant d'aucun revenu/perte de revenu à 150 000 \$ et plus. Aux fins d'analyse, les catégories ont été regroupées en six groupes, soit 1) moins de 20 000 \$; 2) 20 000 \$ à 39 999 \$; 3) 40 000 \$ à 59 999 \$; 4) 60 000 \$ à 79 999 \$; 5) 80 000 \$ à 99 999 \$; 6) 100 000 \$ et plus.

DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Les données du recensement canadien de 2011 ainsi que celles de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ont servi à la construction de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, qui est une mesure environnementale de la défavorisation. La composante matérielle de l'indice de défavorisation comprend les indicateurs suivants : proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun certificat ou diplôme d'études secondaires, revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, et proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi. L'indice de défavorisation matérielle se rapproche ainsi du concept de pauvreté et reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante. Pour sa part, la composante sociale de l'indice inclut les indicateurs suivants : proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile, proportion de familles monoparentales, et proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves. La défavorisation sociale réfère au concept d'isolement et

souligne la fragilité potentielle du réseau social, de la famille à la communauté. L'indice de défavorisation matérielle et sociale est divisé en cinq quintiles, des secteurs les plus favorisés (quintile 1) aux secteurs les plus défavorisés (quintile 5).

L'indice de défavorisation matérielle et sociale ne constitue pas une mesure individuelle du statut socioéconomique propre à la personne ou à sa famille, mais plutôt des conditions rencontrées dans son voisinage (Pampalon, Hamel, Gamache et Raymond, 2009). L'indice décrit les conditions socioéconomiques retrouvées dans le milieu de vie des personnes, mais ne peut se substituer aux mesures individuelles lorsque l'on cherche à examiner l'effet de caractéristiques telles que le niveau de scolarité ou le revenu du ménage. Cet indice est très utile lorsqu'utilisé en conjonction avec des mesures individuelles telles que le niveau de scolarité ou le revenu du ménage, fournissant alors de l'information relative à l'influence de l'environnement socioéconomique sur les comportements individuels.

Les données relatives à l'indice de défavorisation matérielle et sociale ont été appariées aux données de l'ESCC à l'aide de la variable identifiant l'aire de diffusion (AD) de résidence du répondant. L'AD est la plus petite unité géographique du recensement pour laquelle il est possible d'obtenir les données pour les variables du recensement canadien et qui a servi de base à la construction de l'indice de défavorisation (Pampalon et Raymond, 2000). La version combinée (défavorisation matérielle et sociale) de l'indice de défavorisation de 2011, générée à partir de la version nationale de l'indice de défavorisation calibrée à l'échelle de la province et couvrant donc l'ensemble du Québec, a été utilisée pour les analyses.

Analyses

Deux étapes d'analyse ont été conduites afin de produire les résultats présentés dans ce document. Tout d'abord, des analyses univariées ont été réalisées afin d'estimer la proportion de fumeurs et la proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail au cours du mois précédent pour l'ensemble des travailleurs québécois et pour les sous-groupes formés en fonction du type d'activité professionnelle.

Par la suite, des analyses bivariées ont été effectuées afin de décrire l'usage de la cigarette et l'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail en fonction des variables sociodémographiques individuelles ainsi que de l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Des tests d'égalité de proportions ont été réalisés afin d'identifier la présence de différences significatives entre les proportions, et des tests globaux d'indépendance ont été accomplis lorsque des comparaisons multiples étaient effectuées (Boisclair, 2018). Les intervalles de confiance rattachés aux estimations de proportions ont été produits en utilisant la transformation logit. Cette transformation permet de valider l'utilisation de l'approximation normale dans la construction des intervalles de confiance et d'améliorer leur taux de couverture en présence de petites proportions (Korn et Graubard, 1999).

Résultats

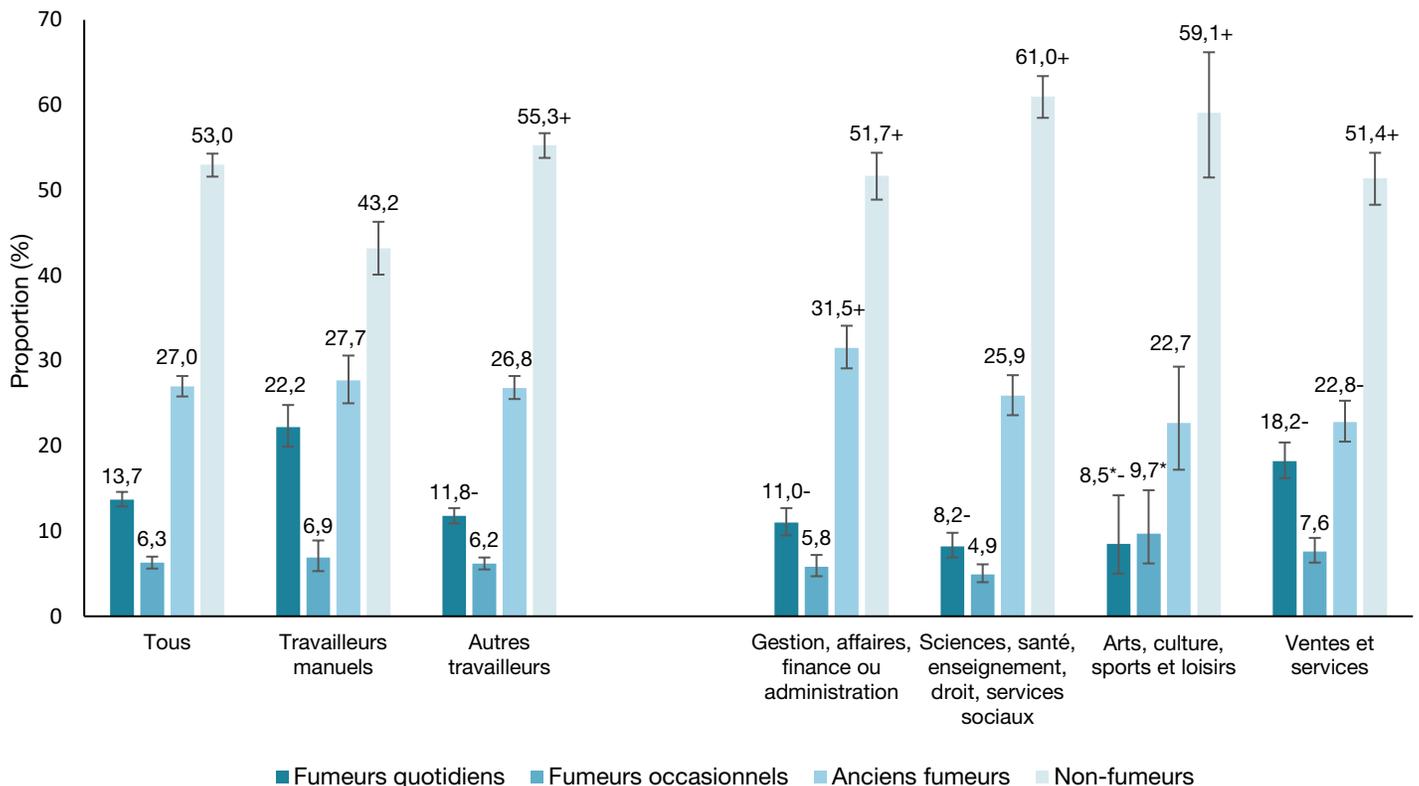
Usage de la cigarette

Chez les travailleurs québécois, la prévalence de l'usage de la cigarette se situait à 20 % en 2015-2016, soit 14 % de fumeurs quotidiens et 6 % de fumeurs occasionnels (figure 1). La proportion de fumeurs quotidiens est significativement plus élevée chez les travailleurs manuels comparativement aux autres travailleurs (22 % c. 12 %), alors que la proportion de non-fumeurs est significativement moins élevée (43 % c. 55 %). Ces deux constats s'appliquent à chaque catégorie d'emploi autre que les travailleurs manuels. Notons par ailleurs que les proportions de fumeurs occasionnels et d'anciens fumeurs ne diffèrent pas de manière significative entre les travailleurs manuels et l'ensemble des autres travailleurs.

On observe une plus forte proportion de fumeurs actuels (fumeurs quotidiens et occasionnels) chez les travailleurs manuels comparativement aux autres travailleurs (29 % c. 18 %), ceci autant chez les hommes (30 % c. 18 %) que chez les femmes (25 % c. 18 %) (tableau 1). Des constats similaires peuvent être émis pour les autres variables sociodémographiques considérées dans l'étude. En effet, la proportion de fumeurs actuels est significativement plus élevée chez les travailleurs manuels que chez les autres travailleurs pour tous les niveaux de scolarité, les catégories de revenu et les quintiles de défavorisation, à l'exception des détenteurs d'un diplôme d'études secondaires et des travailleurs dont le revenu du ménage est de moins de 20 000 \$.

Bien que les écarts remarquables ne soient pas tous statistiquement significatifs, notons tout de même que la prévalence d'usage de la cigarette tend à diminuer selon l'augmentation du niveau de scolarité. En effet, les travailleurs manuels ne détenant pas de diplôme d'études se retrouvent en plus forte proportion à faire usage de la cigarette (39 %) comparativement aux travailleurs manuels détenant un niveau de scolarité plus élevé (29 %, 27 % et 21 %). Par ailleurs, les travailleurs manuels rapportant un revenu du ménage de 80 000 \$ à 99 999 \$ (24 %) ou de 100 000 \$ et plus (21 %) sont proportionnellement moins nombreux à faire usage de la cigarette que les travailleurs ayant déclaré un revenu situé dans la tranche de 60 000 \$ à 79 999 \$ (36 %).

Figure 1 Répartition des travailleurs selon le statut tabagique, population de 18 ans et plus, Québec, 2015-2016



+ Proportion significativement plus élevée que la proportion obtenue pour les travailleurs manuels ($p < ,05$).
 - Proportion significativement moins élevée que la proportion obtenue pour les travailleurs manuels ($p < ,05$).
 * Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 35 %; interpréter avec prudence.

Tableau 1 Proportion de fumeurs actuels chez les travailleurs manuels et les autres travailleurs selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 18 ans et plus, Québec, 2015-2016

	Travailleurs manuels (% et IC 95 %)	Autres travailleurs (% et IC 95 %)
Total	29,1 [26,4 – 32,0]	17,9 [16,9 – 19,0]
Sexe		
Masculin	29,7 [26,8 – 32,8]	18,1 [16,4 – 20,0]
Féminin	25,2* [18,3 – 33,6]	17,8 [16,3 – 19,3]
Niveau de scolarité		
Sans diplôme	39,2 [32,4 – 46,4]	29,0 [24,1 – 34,5]
Diplôme d'études secondaires	28,7- [23,2 – 34,9]	24,0 [21,0 – 27,2]
Diplôme d'études professionnelles ou collégiales	27,3 [24,0 – 30,9]	19,5- [17,7 – 21,4]
Diplôme d'études universitaires	20,5* [13,5 – 29,8]	12,2- [10,7 – 13,9]
Revenu du ménage		
Moins de 20 000 \$	25,9* [14,0 – 43,0]	27,7 [22,4 – 33,7]
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	35,6 [28,4 – 43,6]	24,4 [21,2 – 27,8]
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	37,2 [30,7 – 44,1]	24,5 [21,4 – 28,0]
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	35,9 [29,7 – 42,7]	20,6 [17,6 – 23,9]
Entre 80 000 \$ et 99 999 \$	24,0- [17,9 – 31,3]	16,6 [13,8 – 19,9]
100 000 \$ et plus	20,7 [16,6 – 25,4]	12,4- [10,9 – 14,1]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
Quintile 1 (plus favorisé)	21,7 [16,5 – 28,1]	14,6 [12,4 – 17,0]
Quintile 2	31,4 [25,1 – 38,5]	15,1 [13,2 – 17,1]
Quintile 3	26,1 [21,3 – 31,6]	20,3+ [17,7 – 23,3]
Quintile 4	31,6 [26,1 – 37,7]	19,7 [16,9 – 22,9]
Quintile 5 (plus défavorisé)	33,3 [26,3 – 41,1]	22,0 [18,9 – 25,4]

+ Proportion significativement plus élevée que la proportion obtenue pour la catégorie précédente de la même variable ($p < ,05$).

- Proportion significativement moins élevée que la proportion obtenue pour la catégorie précédente de la même variable ($p < ,05$).

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 35 %; interpréter avec prudence.

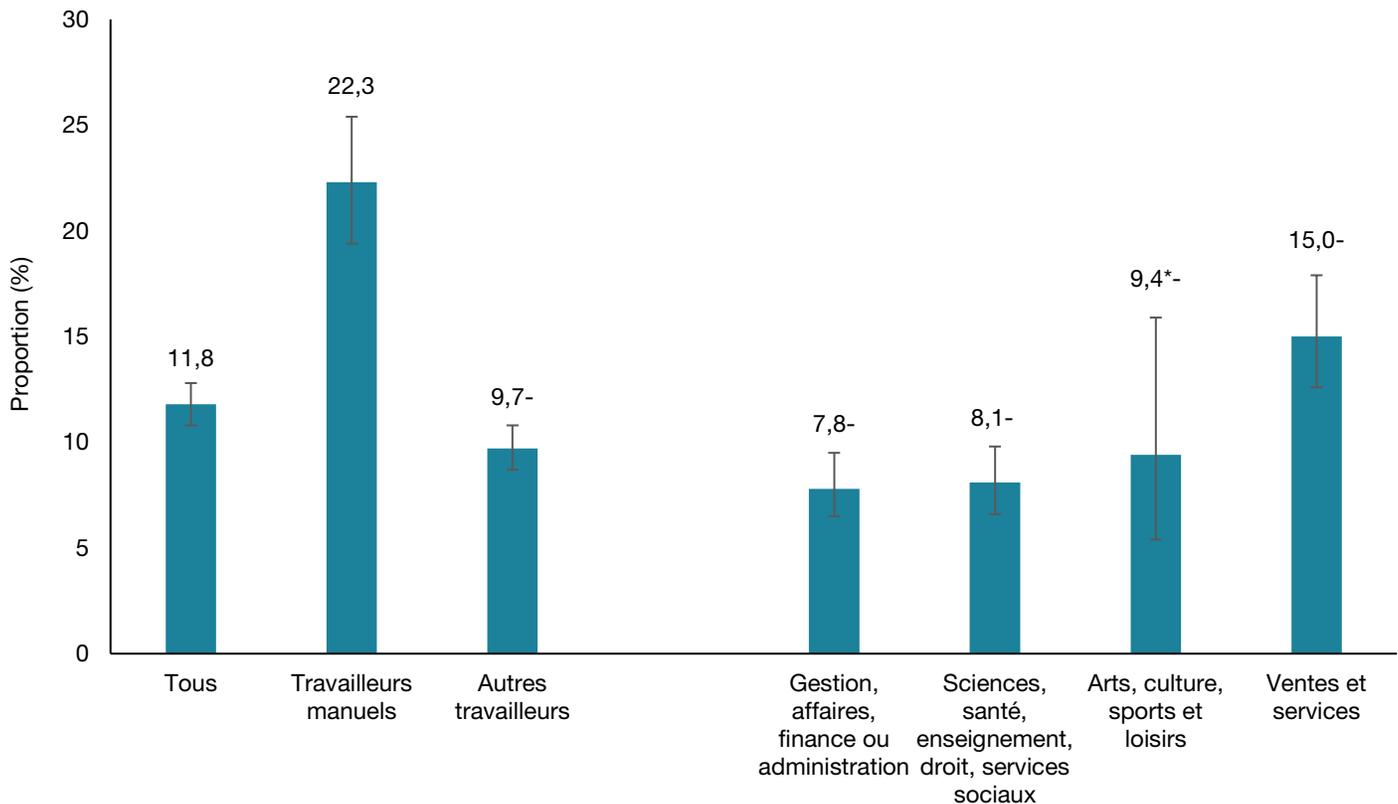
Note : Une estimation en **gras** est significativement différente ($p < ,05$) de celle obtenue pour les autres travailleurs.

Exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail

Au Québec, en 2015-2016, environ 22 % des non-fumeurs occupant un emploi les classant comme travailleurs manuels étaient exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail tous les jours ou presque au cours du dernier mois, comparativement à 10 % des autres

travailleurs (figure 2). Tel qu'illustré, chaque sous-groupe de travailleurs se retrouve en proportion significativement moins élevée que les travailleurs manuels à avoir été exposé sur le lieu de travail.

Figure 2 Proportion de travailleurs manuels et d'autres travailleurs exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail (tous les jours ou presque au cours du dernier mois), population de non-fumeurs de 18 ans et plus, Québec, 2015-2016



- Proportion significativement moins élevée que la proportion obtenue pour les travailleurs manuels ($p < ,05$).

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 35 %; interpréter avec prudence.

La ventilation effectuée en fonction du sexe révèle, chez les hommes non fumeurs, que les travailleurs manuels se retrouvent en plus forte proportion que les autres travailleurs à avoir été exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail tous les jours ou presque (23 % c. 9 %) (tableau 2). Chez les femmes non fumeuses, l'écart observé entre les travailleuses manuelles et les autres travailleuses (15 % c. 10 %) n'est pas statistiquement significatif.

Pour chacun des niveaux de scolarité, les non-fumeurs travailleurs manuels sont proportionnellement plus nombreux que les non-fumeurs des autres domaines d'emploi à avoir été exposés à la fumée de tabac sur le

lieu de travail. De plus, la proportion de travailleurs non fumeurs exposés est plus faible chez les détenteurs d'un diplôme d'études universitaires que chez ceux détenant un niveau de scolarité moins élevé, quoique les écarts ne soient pas statistiquement significatifs pour les travailleurs manuels en raison d'une forte variabilité échantillonnale. Pour leur part, les variables décrivant le revenu du ménage et le niveau de défavorisation matérielle et sociale ne permettent pas d'identifier d'écarts significatifs entre les différentes catégories, quoique chacune confirme que les travailleurs manuels se retrouvent en plus forte proportion que les autres travailleurs à avoir été exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail.

Tableau 2 Proportion de travailleurs manuels et d'autres travailleurs exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail (tous les jours ou presque au cours du dernier mois) selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de non-fumeurs de 18 ans et plus, Québec, 2015-2016

	Travailleurs manuels (% et IC 95 %)	Autres travailleurs (% et IC 95 %)
Total	22,3 [19,4 – 25,4]	9,7 [8,7 – 10,8]
Sexe		
Masculin	23,4 [20,2 – 27,0]	9,3 [7,9 – 10,9]
Féminin	14,8* [9,7 – 21,9]	10,0 [8,7 – 11,5]
Niveau de scolarité		
Sans diplôme	23,3* [16,4 – 32,1]	13,4* [9,2 – 19,1]
Diplôme d'études secondaires	22,0 [16,1 – 29,3]	12,9 [10,3 – 16,0]
Diplôme d'études professionnelles ou collégiales	23,9 [19,9 – 28,3]	11,8 [10,1 – 13,7]
Diplôme d'études universitaires	12,3* [6,5 – 22,0]	5,9- [4,8 – 7,3]
Revenu du ménage		
Moins de 20 000 \$	**	10,0* [5,9 – 16,4]
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	24,7* [16,5 – 35,3]	14,7 [10,9 – 19,5]
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	23,0* [16,7 – 30,8]	12,6 [9,8 – 15,9]
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	18,4* [13,3 – 24,9]	9,9 [7,8 – 12,4]
Entre 80 000 \$ et 99 999 \$	24,9 [18,3 – 33,1]	8,5* [6,3 – 11,5]
100 000 \$ et plus	22,3 [17,0 – 28,7]	8,0 [6,6 – 9,6]
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
Quintile 1 (plus favorisé)	18,7* [12,4 – 27,2]	7,7 [6,0 – 9,8]
Quintile 2	18,9 [13,9 – 25,1]	8,6 [6,8 – 10,7]
Quintile 3	23,0 [16,9 – 30,5]	10,3 [8,3 – 12,7]
Quintile 4	28,0 [21,1 – 36,1]	9,8 [7,7 – 12,3]
Quintile 5 (plus défavorisé)	23,1* [16,2 – 31,7]	13,5 [10,3 – 17,6]

- Proportion significativement moins élevée que la proportion obtenue pour la catégorie précédente de la même variable ($p < ,05$).

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 35 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 35 %; donnée non diffusée.

Note : Une estimation en gras est significativement différente ($p < ,05$) de celle obtenue pour les autres travailleurs.

Afin de vérifier si les écarts observés entre les travailleurs des groupes de professions majoritairement manuelles (métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique) et les autres groupes de travailleurs sont présents peu importe le groupe de travailleurs examiné, des comparaisons deux à deux ont été effectuées entre les travailleurs manuels et chacun des autres groupes de travailleurs (tableaux 3 et 4). Ces comparaisons ont permis d'identifier des écarts statistiquement

significatifs, les résultats illustrant clairement que les travailleurs manuels se retrouvent en plus forte proportion que les travailleurs des autres domaines d'emploi à faire usage de la cigarette ou à avoir été exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail. Notons que l'écart observé entre les travailleurs manuels et les travailleurs du domaine des ventes et services n'est pas statistiquement significatif en ce qui a trait à la prévalence d'usage de la cigarette.

Tableau 3 Comparaisons 2 à 2 des proportions de fumeurs actuels selon les catégories d'emploi, population de 18 ans et plus, Québec, 2015-2016

Catégories d'emploi		Fumeurs actuels		
Catégorie 1	Catégorie 2	Proportion 1 (%)	Proportion 2 (%)	Résultat du test
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Gestion, affaires, finance ou administration	29,1	16,8	sig
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Sciences naturelles et appliquées, secteur de la santé, enseignement, droit, services sociaux/communautaires/gouvernementaux	29,1	13,1	sig
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Arts, culture, sports et loisirs	29,1	18,2*	sig
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Ventes et services	29,1	25,8	ns

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 35 %; interpréter avec prudence.

sig : Différence significative au seuil de 5 %.

ns : Pas de différence significative au seuil de 5 %.

Tableau 4 Comparaisons 2 à 2 des proportions de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail (tous les jours ou presque au cours du dernier mois) selon les catégories d'emploi, population de non-fumeurs de 18 ans et plus, Québec, 2015-2016

Catégories d'emploi		Non-fumeurs exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail		
Catégorie 1	Catégorie 2	Proportion 1 (%)	Proportion 2 (%)	Résultat du test
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Gestion, affaires, finance ou administration	22,3	7,8	sig
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Sciences naturelles et appliquées, secteur de la santé, enseignement, droit, services sociaux/communautaires/gouvernementaux	22,3	8,1	sig
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Arts, culture, sports et loisirs	22,3	9,4*	sig
Métiers, transport, machinerie, ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	Ventes et services	22,3	15,0	sig

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 35 %; interpréter avec prudence.

sig : Différence significative au seuil de 5 %.

Discussion

Une publication précédente (Lasnier et O'Neill, 2019) avait fait état de l'intérêt d'effectuer une étude québécoise portant sur les catégories de travailleurs œuvrant dans des secteurs moins bien couverts par les interdictions de fumer en milieu de travail, comme le secteur de la construction ou celui du transport de marchandises. Les résultats obtenus par la présente étude confirment effectivement que la problématique de santé publique posée par l'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail est très prévalente chez les travailleurs manuels québécois, et ce, peu importe le niveau de scolarité, le revenu ou le niveau de défavorisation matérielle et sociale des travailleurs.

L'analyse des données de l'ESCC 2015-2016 permet d'identifier des disparités importantes entre les travailleurs manuels et les autres travailleurs du Québec en matière d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail.

- Au niveau de l'usage de la cigarette :
 - la proportion de fumeurs actuels (fumeurs quotidiens et occasionnels) chez les travailleurs manuels est significativement plus élevée que chez les autres travailleurs (29 % c. 18 %), ceci autant chez les hommes (30 % c. 18 %) que chez les femmes (25 % c. 18 %);
 - la proportion de fumeurs est particulièrement élevée parmi les travailleurs manuels ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (39 %) comparativement aux travailleurs manuels détenant au moins un diplôme d'études secondaires (de 21 % à 29 %).
- Au niveau de l'exposition à la fumée de tabac :
 - environ 22 % des non-fumeurs travailleurs manuels étaient exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail tous les jours ou presque, comparativement à 10 % des autres travailleurs.
 - chez les non-fumeurs, les hommes travailleurs manuels se retrouvent en plus forte proportion que les autres travailleurs à avoir été exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail tous les jours ou presque (23 % c. 9 %). L'écart observé chez les femmes entre les travailleuses manuelles et les

autres travailleuses (15 % c. 10 %) n'est pas statistiquement significatif.

- la proportion de travailleurs non fumeurs exposés est plus faible chez les détenteurs d'un diplôme d'études universitaires que chez ceux détenant un niveau de scolarité moins élevé, quoique les écarts ne soient pas statistiquement significatifs pour les travailleurs manuels en raison d'une forte variabilité échantillonnale.

USAGE DE LA CIGARETTE

Les résultats confirment, pour le Québec, ce que la littérature scientifique indique depuis plusieurs années, soit que les travailleurs manuels se retrouvent en plus forte proportion à faire usage de la cigarette que les travailleurs des autres domaines d'emploi.

Les données présentées ont également permis d'observer que les travailleurs manuels ne détenant pas de diplôme d'études se retrouvent en très forte proportion (39 %) à faire usage de la cigarette comparativement aux travailleurs manuels détenant au moins un diplôme d'études secondaires (de 21 % à 29 %). Ce constat suggère l'effet combiné du niveau de scolarité et du secteur d'emploi sur l'usage de tabac, et appuie la littérature faisant état d'inégalités sociales de santé liées au niveau d'éducation en matière d'usage de la cigarette (Hoebel, Kuntz, Kroll, Finger, Zeiher et coll., 2018; Lasnier, Alix, Lo, O'Neill et Blaser, 2019; Nagelhout, de Korte-de Boer, Kunst, van der Meer, de Vries et coll., 2012; Tchicaya, Lorentz et Demarest, 2016).

Il est par ailleurs intéressant de constater que l'usage de la cigarette varie de manière considérable selon le type d'occupation professionnelle en dépit du fait que l'initiation au tabagisme a habituellement lieu au début de l'adolescence, bien avant l'entrée sur le marché du travail. Comment se fait-il qu'une plus forte proportion de travailleurs manuels maintienne l'usage du tabac jusqu'à l'âge adulte comparativement aux autres travailleurs? Outre les facteurs précédemment mentionnés, soit le stress causé par l'insécurité du statut d'emploi, la dangerosité du métier exercé et la difficulté de concilier vie professionnelle et vie familiale en raison des nombreux déplacements et des horaires atypiques pour certains travailleurs (Chin et coll., 2012; Ham et coll., 2011; Syamlal et coll., 2018), des facteurs

environnementaux peuvent en partie répondre à ce questionnement.

La plupart des travailleurs manuels se sont dirigés vers un centre de formation professionnelle suite à leurs études secondaires, alors que les autres travailleurs empruntent généralement un parcours scolaire différent (formation technique ou universitaire). Les centres de formation professionnelle représentent un environnement où la prévalence du tabagisme est très élevée (Batisse et Stich, 2019; Gagné, Omorou, Kivits, Alla et Minary, 2018; Dahlstrom et Ney, 2007; Kaminski, Nauerth et Pfefferle, 2008; Labalette, Beetlestone et Lert, 2005; Minary, Martini, Wirth, Thouvenot, Acouetey et coll., 2011; Ruiz et Ledesert, 2008), ce qui peut contribuer à une plus grande acceptabilité du tabagisme. À cet égard, notons que la Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, sanctionnée en novembre 2015, ne prévoyait pas qu'il soit interdit de fumer à l'extérieur des bâtiments et locaux des centres de formation professionnelle avant le 26 mai 2016, ce qui signifie que les étudiants non fumeurs étaient jusqu'alors susceptibles d'être exposés à des comportements d'usage du tabac ainsi qu'à la fumée secondaire. Depuis cette date, la Loi étend l'interdiction à l'ensemble des lieux extérieurs des centres de formation professionnelle, ce qui représente une amélioration pour la protection des non-fumeurs et la réduction de l'acceptabilité du tabagisme (LégisQuébec, 2019).

Par ailleurs, la réalité physique et économique de l'environnement de travail joue également un rôle sur le degré de respect d'une politique sans fumée et sur les ressources offertes en matière de renoncement au tabac. Comme la plupart des entreprises embauchant des travailleurs manuels sont de petites tailles, que les sites de travail sont décentralisés et que les travailleurs changent souvent d'employeurs, il s'avère en fait très difficile de veiller au respect d'une politique sans fumée et de maintenir un programme de renoncement au tabac (Ham et coll., 2011).

CONDITIONS FAVORABLES ET EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE RENONCEMENT AU TABAC

La situation décrite précédemment amène à réfléchir aux interventions de renoncement au tabac pouvant être offertes aux travailleurs manuels de même qu'aux conditions gagnantes d'implantation.

Selon Smith (2012), les travailleurs manuels sont moins susceptibles de se tourner vers des interventions de renoncement de nature communautaire ou requérant une présence dans une clinique ou un centre d'abandon. Ils accordent aussi une grande importance à la confidentialité de leur démarche, de même qu'au libre choix de participer aux activités proposées. Pour maximiser les chances de réussite, les interventions devraient être dispensées sur le lieu de travail et prévoir un suivi sur place de la part des intervenants (Kaufman, Borland, Luk et Schwartz, 2015). Il est aussi crucial d'établir des partenariats avec le(s) employeur(s) de manière à faciliter l'implantation de telles interventions (Dupuis, McKean et Chow, 2018). Enfin, Kaufman et ses pairs (2015) rappellent que la thérapie de remplacement de la nicotine (TRN) participe étroitement à la réussite de l'intervention, particulièrement quand elle est offerte gratuitement sur les lieux de travail.

L'initiative « *Quit the Smoke Break* » (2012-2014), une intervention de renoncement au tabac conçue par Santé publique Ottawa pour les travailleurs de la construction, intègre plusieurs des conditions gagnantes susmentionnées. Elle offrait à même le lieu de travail un service d'aide au renoncement de même qu'une TRN gratuite. Un concours était également proposé aux fumeurs et aux non-fumeurs. À la fin de 2016, plus de 1 500 travailleurs répartis sur 41 chantiers avaient participé au concours (Dupuis et coll., 2018). Une évaluation faite par l'Unité de recherche sur le tabac de l'Ontario (Kaufman et coll., 2015) a montré que 83 % des 565 participants ayant manifesté le désir de renoncer au tabac avaient reçu de la TRN, tandis qu'environ 22 % d'entre eux avaient été dirigés vers une ligne d'aide téléphonique. Un mois après la fin de l'intervention, 40 % des 287 participants rejoints pour le suivi étaient abstinents, tandis que 39 % avaient réduit leur consommation de cigarettes (Kaufman et coll., 2015). Lors d'entrevues, certains participants ont mentionné que l'intervention avait provoqué, pour une première fois, l'envie d'abandonner le tabac; d'autres ont affirmé avoir

eu une influence positive sur leurs collègues fumeurs et non fumeurs (Kaufman et coll., 2015).

Aux États-Unis, Okechukwu et ses collègues ont analysé une intervention de renoncement visant 1 213 apprentis ouvriers répartis sur dix chantiers de construction (Okechukwu, Krieger, Sorensen, Yi et Barbeau, 2009). Elle représente également un bon exemple d'intégration des conditions favorables pour maximiser les chances de réussite. Basée sur le guide de pratique clinique *Treating tobacco use and dependence* (Fiore, Bailey et Cohen, 2000), elle comportait cinq grands modules. Le premier intégrait des séances d'information sur les interactions entre les matières toxiques et la cigarette; le deuxième consistait en huit séances d'entretien motivationnel en groupe; le troisième permettait aux apprentis ouvriers d'avoir accès à de la TRN gratuitement; le quatrième offrait aux apprentis ouvriers des guides d'information sur le renoncement; le cinquième insistait sur le lien entre les matières toxiques et la cigarette par des affiches stratégiquement disposées. Un mois après l'intervention, les auteurs ont observé un taux de renoncement significativement plus élevé chez les apprentis ayant reçu l'intervention comparativement au groupe contrôle (26 % c. 17 %). Cependant, l'effet de l'intervention s'est estompé après six mois, où la différence entre les deux groupes n'est pas significative (9 % c. 7 %). Ce dernier constat amène les auteurs à suggérer que la durée de l'intervention pourrait être prolongée et que des modalités de soutien des anciens fumeurs auraient avantage à être mises en place afin de prévenir les rechutes.

Au Québec, l'intervention Nico-Bar, combinant renoncement et prévention, cible depuis 2017 les jeunes adultes de 18 à 24 ans fréquentant les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation aux adultes, principales écoles formant les travailleurs manuels québécois. Il s'agit d'une clientèle importante à rejoindre afin d'agir en amont sur le développement de la dépendance à la nicotine et de diminuer la prévalence du tabagisme chez les jeunes adultes (Batisse et Stich, 2019; British Columbia Institute of Technology, 2009; Dahlstrom et Ney, 2007; Gagné et coll., 2018). À l'exception de Nico-Bar, qui vise principalement les milieux scolaires où sont formés les futurs travailleurs manuels, le Québec ne compte pas d'intervention de renoncement visant spécifiquement cette catégorie de travailleurs.

L'objectif de l'intervention est de prévenir l'usage du tabac chez les non-fumeurs et de favoriser le renoncement au tabac chez les fumeurs, en présentant les différents aspects toxiques de la cigarette de même que ses effets délétères sur le corps et l'apparence physique. Côté renoncement, Nico-Bar est associé avec le Service de messagerie texte pour arrêter le tabac (SMAT) de la Société canadienne du cancer (SCC) par la voie d'un concours promettant des prix en argent. Pour y participer, les jeunes adultes fumeurs doivent s'inscrire au SMAT et tenter de renoncer au tabac pendant au moins sept jours. Une évaluation de l'intervention Nico-Bar a permis de constater que 92 % des participants étaient satisfaits par rapport à l'expérience, et 72 % ont indiqué que l'intervention avait contribué à renforcer leur décision de ne pas fumer (Batisse et Stich, 2019).

EXPOSITION À LA FUMÉE DE TABAC SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Les données de l'ESCC 2015-2016 permettent de constater que les non-fumeurs occupant un emploi manuel sont deux fois plus susceptibles d'avoir été exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail tous les jours ou presque comparativement aux non-fumeurs occupant un autre type d'emploi. De plus, les analyses effectuées en fonction du secteur d'activité ont permis de constater que la proportion de fumeurs chez les travailleurs du secteur ventes et services est similaire à celle des travailleurs manuels (26 % c. 29 %), mais que les travailleurs non-fumeurs du secteur ventes et services sont moins exposés à la fumée dans leur lieu de travail que les travailleurs manuels (15 % c. 22 %). Ce résultat s'avère intéressant au sens où il suggère qu'il est possible de protéger les non-fumeurs de l'exposition à la fumée en milieu de travail même si la proportion de fumeurs est élevée.

Ces résultats confirment les observations retrouvées dans la littérature à l'effet que les travailleurs manuels soient proportionnellement plus nombreux que les travailleurs des autres domaines d'emploi à être exposés à la fumée de tabac sur le lieu de travail (Gerlach et coll., 1997; Syamlal et coll., 2018; Wei et coll., 2016). L'exposition élevée chez les travailleurs manuels non-fumeurs est vraisemblablement liée à la forte prévalence de l'usage du tabac chez cette sous-population et au fait que plusieurs travailleurs manuels exercent leur activité professionnelle dans un lieu extérieur. La présence de plusieurs fumeurs au sein d'un environnement de travail peut mener à une plus grande acceptabilité du

tabagisme et, du même coup, à une plus grande probabilité d'exposition à la fumée de tabac pour les non-fumeurs (Kolmet, Mariño et Plummer, 2006).

À cet effet, les milieux de travail comptant une majorité de travailleurs manuels seraient communément très permissifs par rapport au fait de fumer la cigarette directement sur le lieu de travail, même pendant l'exercice des fonctions (Chin et coll., 2012; Wei et coll., 2016). L'interprétation laxiste des règlements concernant la consommation de tabac réactualise quotidiennement le tabagisme comme un acte banal et tolérable, et ce, autant pour les fumeurs que les non-fumeurs. Subséquemment, fumer sur le lieu de travail devient un geste à la fois accepté et validé, car performé régulièrement et n'entraînant que très rarement une réprimande ou des sanctions (Chin et coll. 2012; Holmes et Ling, 2017). Cette situation amène même certains non-fumeurs à sous-rapporter leur degré d'exposition, en plus de minimiser les conséquences néfastes liées à l'exposition à la fumée de tabac (Gerlach et coll., 1997).

POLITIQUES SANS FUMÉE

Dans l'objectif de protéger les non-fumeurs de l'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail, il importe de mettre en place une politique sans fumée dans tous les lieux de travail et surtout de veiller à son application. Selon une étude américaine effectuée auprès de travailleurs de l'industrie du transport routier de marchandises, seulement 23 % des non-fumeurs et 10 % des fumeurs ont indiqué que la politique sans fumée mise en place dans leur environnement de travail était respectée (Chiu, Hart, Spiegelman, Garshick, Smith et coll., 2010). Bien que ce constat ne s'applique pas nécessairement au contexte québécois ou à l'ensemble des environnements de travail où évoluent des travailleurs manuels, il est préoccupant qu'une seule personne allant à l'encontre de l'interdiction soit susceptible d'en exposer plusieurs autres.

Ce cas de figure illustre le degré de complexité lié à l'application d'une politique sans fumée dans un contexte où les travailleurs évoluent à l'extérieur ou sont en déplacement (Holmes et Ling, 2017). De ce fait, les textes de loi québécois et français révèlent le manque d'assises pour établir et faire respecter ce type de politique dans de pareilles circonstances. Par exemple, la Loi concernant la lutte contre le tabagisme précise, au point 9 de l'article 2, qu'il est interdit de fumer dans « (...)

les milieux de travail, à l'exception de ceux situés dans une demeure » (LégisQuébec, 2019). Aucune précision n'est offerte pour les milieux de travail extérieurs ou pour les travailleurs en déplacement. En France, conformément aux dispositions de l'article R3512-2 du Code de la santé publique (2019), l'interdiction de fumer s'applique à l'ensemble des milieux de travail fermés et couverts (Légifrance, 2019). Les chantiers, y compris ceux des travaux publics qui par nature ne sont pas clos et fermés, échappent à cette interdiction sauf pour quelques exceptions notables (Dujorrier et Shettle, 2018). Parmi celles-ci, on précise que la portion intérieure d'un bâtiment doit demeurer libre de fumée, même si elle est à l'air libre lors des phases initiales de construction. Également, certains articles du même Code prévoient des interdictions quand les travailleurs sont en interaction avec des matières dangereuses et/ou explosives.

Somme toute, même si l'exposition à la fumée de tabac en milieu extérieur est souvent moins importante qu'en milieu intérieur, il a été interdit de fumer sur les terrasses de restaurants et de bars au Québec pour protéger les employés des effets nocifs de la fumée de tabac (LégisQuébec, 2019). La même protection devrait être offerte à tous les travailleurs, les révisions subséquentes de la Loi pouvant possiblement prendre exemple sur le Code de la santé publique français (Légifrance, 2019) et à tout le moins prévoir des mesures relatives aux situations particulières propres à certains milieux de travail.

RÔLE DE L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL SUR L'USAGE DE LA CIGARETTE ET L'EXPOSITION À LA FUMÉE DE TABAC

Au-delà des caractéristiques individuelles des travailleurs manuels et des caractéristiques de leur environnement de travail, l'environnement familial apparaît comme un facteur pouvant jouer un rôle significatif dans une démarche d'intervention visant à réduire l'usage du tabac et l'exposition à la fumée de tabac chez les travailleurs manuels.

Un examen de la littérature scientifique a permis de constater que peu d'études se sont intéressées à l'impact des facteurs de risque ayant trait au lieu de résidence (statut tabagique des autres résidents du domicile, présence ou non de restrictions de fumer au domicile) quant à rendre compte des prévalences plus

élevées d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac chez les travailleurs manuels.

Parmi les quelques travaux à s'être intéressés à ce sujet, une étude réalisée auprès d'apprentis travailleurs manuels fumeurs a permis de constater qu'ils étaient 13 fois plus susceptibles d'avoir un(e) partenaire de vie fumeur que les non-fumeurs (Okechukwu, Nguyen et Hickman, 2010). Une autre étude, basée sur des données longitudinales recueillies auprès de 1 389 travailleurs manuels aux États-Unis, a quant à elle démontré que la présence d'un(e) partenaire fumeur était un prédicteur statistiquement significatif de l'usage de tabac et de l'absence de restrictions de fumer au domicile (Okechukwu, Dutra, Bacic, El Ayadi et Emmons, 2013). Enfin, des travaux réalisés auprès de travailleurs de la construction hispanophones américains ont aussi montré que le lieu de résidence pouvait influencer le comportement tabagique des fumeurs et le résultat des tentatives de renoncement (Dietz, Asfar, Caban-Martinez, Ward, Santiago et coll., 2019). L'effet semble particulièrement important quand la cigarette est liée aux périodes de détente et de relaxation prises après le travail.

Ces constats soulignent la pertinence de prendre en considération les facteurs de risque liés à l'environnement familial (partenaire fumeur, domicile où il est permis de fumer) au moment d'élaborer une intervention visant à favoriser le renoncement et à réduire l'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail chez les travailleurs manuels. Cet effort contribuerait à bonifier les interventions qui favorisaient traditionnellement les facteurs de risque individuels et, depuis quelques années, les facteurs de risque liés au lieu de travail (Albertsen, Hannerz, Borg et Burr, 2003, 2004; Albertsen, Borg et Oldenburg, 2006; Cahill et Lancaster, 2014; Moher, Hey et Lancaster, 2005; Okechukwu et coll., 2009; Sorensen, Barbeau, Hunt et Emmons, 2004).

Limites

Cette étude comporte certaines limites devant être prises en compte dans l'interprétation des résultats. Tout d'abord, précisons qu'une analyse basée sur des données d'enquêtes transversales ne permet pas d'affirmer la présence de liens de causalité entre les phénomènes observés, car l'antériorité des événements n'est pas confirmée.

Certaines limites propres aux données de l'ESCC 2015-2016 doivent également être considérées. Premièrement, la taille échantillonnale de répondants québécois occupant un emploi de type manuel est considérablement inférieure à celle des répondants dont l'emploi se situe dans un autre domaine d'activité. La puissance statistique moindre résultant de cet état de fait limite à certaines occasions la possibilité de conclure à la présence d'écarts statistiquement significatifs entre les proportions comparées.

De plus, le regroupement des catégories de professions utilisé dans l'étude (transport, machinerie et domaines apparentés/ressources naturelles, agriculture et production connexe/fabrication et services d'utilité publique) rassemble environ 83 % des travailleurs manuels québécois, mais laisse pour compte un certain nombre d'entre eux évoluant au sein des autres secteurs d'emplois. Les données présentées regroupent donc les travailleurs de professions majoritairement manuelles, plutôt que l'ensemble des travailleurs manuels de tous les secteurs d'emploi.

Troisièmement, les analyses ne tiennent pas compte d'éventuelles différences dans la distribution du sexe et de l'âge entre les travailleurs manuels et les autres travailleurs. Ces différences pourraient jouer un rôle quant à expliquer en partie les résultats obtenus dans les comparaisons entre les deux groupes de travailleurs.

Finalement, la question d'enquête portant sur l'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail ne distingue pas les lieux intérieurs des lieux extérieurs. Cette distinction s'avère importante quant aux effets sur la santé de l'exposition à la fumée de tabac et sur l'implication des résultats obtenus quant aux mesures à envisager pour protéger les non-fumeurs de cette exposition.

Les forces de cette étude sont la fiabilité et la représentativité des données utilisées. Les indicateurs utilisés proviennent d'une enquête représentative de la population du Québec dont les données sont collectées par un organisme réputé, soit Statistique Canada. De même, l'indice de défavorisation matérielle et sociale, qui est construit sur la base de données du recensement canadien, est un indice reconnu et largement utilisé au Québec (Santéscope, 2018).

Conclusion

Les résultats obtenus suite aux analyses effectuées soutiennent la tendance générale émergeant de la littérature scientifique, soit que les adultes exerçant un emploi de type manuel présentent une prévalence plus élevée d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail comparativement aux autres travailleurs.

Ces constats soulignent l'ampleur des besoins en matière d'interventions de renoncement au tabac dans les lieux de travail où évoluent les travailleurs manuels, de même que la nécessité d'étendre à tous les travailleurs le même niveau de protection contre l'exposition à la fumée de tabac que celui présentement offert par les dispositions de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.

De manière similaire aux conclusions émises dans l'étude précédente qui portait sur les jeunes adultes (Lasnier et O'Neill, 2019), les travailleurs manuels constituent eux aussi un groupe requérant une attention particulière dans le processus d'élaboration de politiques publiques visant à contrer le tabagisme et à minimiser l'exposition des non-fumeurs à la fumée de tabac.

Références

- Albertsen K, Hannerz H, Borg V, Burr H. The effect of work environment and heavy smoking on the social inequalities in smoking cessation. *Public Health* 2003;117(6):383-388.
- Albertsen, K., Hannerz, H., Borg, V., Burr, H., 2004. Work environment and smoking cessation over a five-year period. *Scand J Public Health* 2004;32(3):164-171.
- Albertsen K, Borg V, Oldenburg B. A systematic review of the impact of work environment on smoking cessation, relapse and amount smoked. *Prev Med* 2006;43(4):291-305.
- Batisse E, Stich C. *Résultats de l'évaluation d'implantation du projet Nico-Bar*. Montréal, QC : Université McGill, 2019.
- Boisclair M-C. *Plan national de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants – Cadre méthodologique des indicateurs du Plan national de surveillance à l'Infocentre de santé publique (version 3.3)*. Québec, QC : Institut national de santé publique du Québec, 2018.
- British Columbia Institute of Technology. *Trade, Toxins and Tobacco*. Vancouver, BC : British Columbia Institute of Technology, 2009.
- Cahill K, Lancaster T. Workplace interventions for smoking cessation. *Cochrane Database Syst Rev* CD003440.
- Chaiton M, Callard C. Mind the gap: Disparities in cigarette smoking in Canada. *Tob Use Insights* 2019;12:1179173X19839058.
- Chin DL, Hong O, Gillen M, Bates MN, Okechukwu CA. Cigarette smoking in building trades workers: the impact of work environment. *Am J Ind Med* 2012;55(5):429-439.
- Chiu YH, Hart JE, Spiegelman D, Garshick E, Smith TJ, Dockery DW, Hammond SK, Laden F. Workplace secondhand smoke exposure in the U.S. trucking industry. *Environ Health Perspect* 2010;118(2):216-221.
- Covey LS, Zang EA, Wynder EL. Cigarette smoking and occupational status: 1977 to 1990. *Am J Public Health* 1992;82(9):1230-1234.
- Dahlstrom K, Ney T. Researching strategies to shift the smoking norms in trades workers. *Visions Journal* 2007;3(4):21-22.

Dietz NA, Asfar T, Caban-Martinez AJ, Ward KD, Santiago K, Ruano-Herrera EC, McClure LA, Lee DJ. Developing a worksite-based culturally adapted smoking cessation intervention for male Hispanic/Latino construction workers. *J Smok Cessat* 2019;14(2):73-82.

Dujorrier C, Shettle J. L'interdiction de fumer sur les lieux de travail. *Travail & sécurité* 2018;793:1-3.

Dupuis L, McKean H, Chow H. Quitting the smoke break : A successful partnership with the construction industry. *C J Public Health* 2018;109(1):128-133.

Elser H, Falconi AM, Bass M, Cullen MR. Blue-collar work and women's health: A systematic review of the evidence from 1990 to 2015. *SSM Popul Health* 2018;6:195-244.

Fiore M, Bailey W, Cohen S. *Treating tobacco use and dependence. Clinical practice guideline*. Rockville, MD: U.S. Department of Health and Human Services, Public Health Service, 2000.

Gagné T, Omorou AY, Kivits J, Alla F, Minary L. Profil socioéconomique et tabagisme chez les adolescents en centre de formation des apprentis. *Rev Epidemiol Sante* 2018;66:375-383.

Gaudette LA, Richardson A, Huang S. *Which workers smoke?* Ottawa, ON : Statistique Canada, 1998.

Gerlach KK, Shopland DR, Hartman AM, Gibson JT, Pechacek TF. Workplace smoking policies in the United States: results from a national survey of more than 100,000 workers. *Tob Control* 1997;6(3):199-206.

Ham DC, Przybeck T, Strickland JR, Luke DA, Bierut LJ, Evanoff, BA. Occupation and workplace policies predict smoking behaviors: Analysis of national data from the current population survey. *J Occup Environ Med* 2011;53(11):1337-1345.

Hoebel J, Kuntz B, Kroll LE, Finger JD, Zeiher J, Lange C, Lampert T. Trends in absolute and relative educational inequalities in adult smoking since the early 2000s: The case of Germany. *Nicotine Tob Res* 2018;20(3):295-302.

Holmes LM, Ling PM. Workplace secondhand smoke exposure: a lingering hazard for young adults in California. *Tob Control* 2017;26(e1):e79-e84.

Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015*. Fichier maître. Montréal, QC : Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2016.

Kaminski A, Nauwerth A, Pfefferle PI. Health status and health behaviour of apprentices in the first year of apprenticeship - first results of a survey in vocational training schools in Bielefeld. *Gesundheitswesen* 2008;70(1):38-46.

Kaufman P, Borland T, Luk R, Schwartz R. *Workplace-based cessation demonstration projects evaluation—final report*. Toronto, ON : Ontario Tobacco Research Unit, 2015.

Kolmet M, Mariño R, Plummer D. Anglo-Australian Male Blue-Collar Workers Discuss Gender and Health Issues. *International Journal of Men's Health* 2006;5(1):81-91.

Korn EL, Graubard BI. *Analysis of health surveys*. New York, NY : John Wiley & Sons, 1999.

Labalette C, Beetlestone E, Lert F. *Impact de la loi Evin sur la consommation de tabac des lycéens. Résultats de l'enquête menée auprès de lycées professionnels d'Ile de France*. Pantin, FR : Crips Ile-de-France, 2005.

Lasnier B, Alix C, Lo E, O'Neill S, Blaser C. *Portrait et évolution récente des inégalités sociales de santé en matière de tabagisme et d'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement, 2015-2016*. Montréal, QC : Institut national de santé publique du Québec, 2019.

Lasnier B, O'Neill S. *Disparités entre les adultes de 18-34 ans et ceux de 35 ans et plus en matière d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement*. Montréal, QC : Institut national de santé publique du Québec, 2019.

Légifrance (2019). *Code de la santé publique*. Consulté à l'adresse Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665>

LégisQuébec (2019). *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*. Consulté à l'adresse LégisQuébec :

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/L-6.2>

Minary L, Martini H, Wirth N, Thouvenot F, Acouetey S, Maire C, Martinet Y, Bohadana A, Zmirou-Navier D, Alla F. Tobacco use characteristics among apprentices in vocational centers. *Rev Epidemiol Sante Publique* 2011;59(4):270-276.

Moher M, Hey K, Lancaster T. Workplace interventions for smoking cessation. *Cochrane Database Syst Rev* 2005; CD003440.

Nagelhout GE, de Korte-de Boer D, Kunst AE, van der Meer RM, de Vries H, van Gelder BM, Willemsen MC. Trends in socioeconomic inequalities in smoking prevalence, consumption, initiation, and cessation between 2001 and 2008 in the Netherlands. Findings from a national population survey. *BMC Public Health* 2012;12:303.

Nelson DE, Emont SL, Brackbill RM, Cameron LL, Peddicord J, Fiore MC. Cigarette smoking prevalence by occupation in the United States. A comparison between 1978 to 1980 and 1987 to 1990. *J Occup Med* 1994;36(5):516-525.

Office québécois de la langue française (2013). *Ouvrier*. Consulté à l'adresse Office québécois de la langue française : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_relations_professionnelles/ouvrier.html

Okechukwu CA, Krieger N, Sorensen G, Yi L, Barbeau EM. Massbuilt: effectiveness of an apprenticeship site-based smoking cessation intervention for unionized building trades workers. *Cancer Causes Control* 2009;20(6):887-894.

Okechukwu CA, Nguyen K, Hickman NJ. 2010. Partner smoking characteristics: associations with smoking and quitting among blue-collar apprentices. *Am J Ind Med* 2010;53(11):1102-1108.

Okechukwu CA, Dutra LM, Bacic J, El Ayadi A, Emmons KM. Home matters: Work and household predictors of smoking and cessation among blue-collar workers. *Prev Med* 2013;56(2):130-134.

Pampalon R, Raymond G. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec. *Chronic Dis Can* 2000;21(3):113-122.

Pampalon R, Hamel D, Gamache P, Raymond G. A Deprivation Index for Health Planning in Canada. *Chronic Dis Can* 2009;29(4):178-191.

Pirrie M, McGrath H, Lambraki I, Pieters K. *Workplace Tobacco Cessation Initiatives for Young Adults*. Waterloo, ON : Propel Centre for Population Health Impact, 2012.

Ruiz I, Ledesert B. *Les comportements addictifs des jeunes de 15 à 24 ans*. Montpellier, FR : Observatoire Régional de la Santé du Languedoc Roussillon, 2008.

Santéscope (2018). *Indice de défavorisation*. Consulté à l'adresse Institut national de santé publique du Québec : <https://www.inspq.qc.ca/santescope/indice-de-defavorisation>

Smith PM. *The Northwest Tobacco Control Area Network (NWTCCAN) Worksite Cessation Project*. Thunder Bay, ON : North West Tobacco Control Area Network, 2012.

Sorensen G, Barbeau E, Hunt M, Emmons K. Reducing social disparities in tobacco use: a social contextual model for reducing tobacco use among blue collar workers. *Am J Public Health* 2004;94(2):230-239.

Sorensen G, Quintiliani L, Pereira L, Yang M, Stoddard A. Work experiences and tobacco use: findings from the gear up for health study. *J Occup Environ Med* 2009;51(1):87-94.

Statistique Canada. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Composante annuelle. Guide de l'utilisateur - Fichiers de microdonnées de 2016*. Ottawa, ON : Statistique Canada, 2017.

Sterling TD, Weinkam JJ. Smoking characteristics by type of employment. *J Occup Med* 1976;18(11):743-754.

Stonebridge C, Bounajm F. *Smoking Cessation and the Workplace Briefing 1 — Profile of Tobacco Smokers in Canada*. Ottawa, ON : The Conference Board of Canada, 2013.

Syامل G, King BA, Mazurek JM. Tobacco product use among workers in the construction industry, United States, 2014-2016. *Am J Ind Med* 2018;61(11):939-951.

Tchicaya A, Lorentz N, Demarest S. Socioeconomic inequalities in smoking and smoking cessation due to a smoking ban: General population-based cross-sectional study in Luxembourg. *PLoS One* 2016;11(4):e0153966.

Wei B, Bernert JT, Blount BC, Sosnoff CS, Wang L, Richter P, Pirkle JL. Temporal trends of secondhand smoke exposure: Nonsmoking workers in the United States (NHANES 2001-2010). *Environ Health Perspect* 2016;124(10):1568-1574

Remerciements

La production du document a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles du MSSS.

Les auteurs désirent remercier Statistique Canada pour l'accès aux fichiers de données d'enquête. Les données utilisées dans le document ont été adaptées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-2016. Cela ne constitue pas une approbation de ce document par Statistique Canada.

Les auteurs souhaitent également remercier France Tissot pour l'expertise-conseil en santé au travail et le support en matière d'analyse des données de l'Enquête québécoise sur la santé des populations, ainsi qu'Annie Montreuil et Michèle Tremblay pour leur contribution à la révision du document.

Disparités entre les travailleurs du Québec en matière d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac sur le lieu de travail

AUTEURS

Benoit Lasnier
Sébastien O'Neill
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Chantal Blouin, chef d'unité scientifique

MISE EN PAGE

Marie-France Lepage

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au :
<http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

<http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-85911-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2020)